

Agriculture

La première politique commune - Prévues dans les [traités de Rome](#), la Politique agricole commune (PAC) voit le jour en 1962. Elle vise alors à relancer la production alimentaire du continent, dévastée par la guerre, tout en assurant des revenus satisfaisants aux agriculteurs et des prix convenables aux consommateurs.

La PAC met alors en place plusieurs instruments afin d'inciter les agriculteurs à produire plus. Elle supprime les droits de douane des principaux produits agricoles entre les six pays fondateurs. Elle subventionne les exportations vers le reste du monde et taxe les importations. Enfin, elle garantit aux agriculteurs de vendre leur production quoi qu'il arrive avec le système des "prix garantis". Avec ce mécanisme, les biens qui ne parviennent pas à être vendus sur le marché sont rachetés par la communauté européenne à un prix minimum. De quoi travailler sans s'inquiéter pour l'avenir...

De succès en défis

Quelques années plus tard, le succès de la PAC est incontestable. La production et les revenus agricoles montent en flèche, les fermes se modernisent et les prix de l'alimentation chutent pour les consommateurs.

Seul hic : la PAC grève le budget des Etats membres. C'est pourquoi à partir des années 1980, les réformes se succèdent pour tenter de réduire ce coût exorbitant. A cela s'ajoutent peu à peu d'autres défis : répondre aux Etats-Unis et aux autres pays qui critiquent la concurrence déloyale de l'agriculture européenne, et limiter la pollution entraînée par plusieurs décennies de productivisme.

De révisions en révisions, la PAC se transforme et se complexifie... à tel point que le système actuel n'a plus grand-chose à voir avec celui d'origine. Des aides financières sont aujourd'hui versées directement aux agriculteurs, en fonction de leur surface agricole ou du nombre de leurs bêtes. Et seulement si l'agriculteur respecte certaines pratiques environnementales. Enfin, un budget spécifique soutient désormais le "développement rural" : agriculteurs des zones défavorisées, jeunes, producteurs de bio... Et ce ne sont que quelques exemples de la vaste panoplie d'outils et de règles qui encadrent aujourd'hui l'agriculture européenne.

Quelle PAC pour demain ?

Bien que réduites, les dépenses de la PAC représentent toujours près de la moitié du budget européen. La Commission européenne a proposé d'en réduire à nouveau l'enveloppe à partir de 2021, mais une majorité de pays s'y oppose. [A la tête de la "fronde"... la France](#), premier bénéficiaire de ces financements.

Mais les enjeux sont plus vastes : [la PAC ne satisfait plus aujourd'hui bon nombre d'agriculteurs](#), qui souhaiteraient vivre davantage de leurs ventes que des aides européennes, et dont l'emploi se raréfie. Enfin, et bien que la PAC ait rapidement permis aux Européens de se nourrir en quantité suffisante, de plus en plus de consommateurs exigent désormais une alimentation de meilleure qualité et des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement.